

<https://snes-aude.fr/spip.php?article287>



Groupe de travail Occitan du lundi 7 novembre 2022

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : dimanche 13 novembre 2022

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

La première réunion de l'année scolaire du groupe de travail Occitan a eu lieu lundi 7 novembre.

[Retrouvez le compte rendu des réunions précédentes.](#)

La réunion était présidée par le DASEN, Joël Laporte, qui a ouvert la réunion en se réjouissant de la **dynamique présente dans le département** depuis la signature de la convention entre le Rectorat, la Région et l'OPLD.

Il s'est félicité que l'occitan permette de fédérer les différents acteurs du système éducatif et a insisté sur la **dimension culturelle** de l'apprentissage de l'occitan.

Il a énoncé des objectifs pour le département de l'Aude : faire la **promotion** de l'occitan auprès des élèves et renforcer le **maillage territorial** de l'occitan dans le département.

Étaient présents : Sylvaine Mailho, adjointe au DASEN pour le 1er degré, Gérard Roques IEN de Narbonne 2, en charge des langues vivantes et régionales, Fabienne Albert, conseillère pédagogique départementale occitan et Christophe Causse, chargé de mission académique pour l'Éducation Nationale, Marie-Jeanne Verny pour le CREO Lengadòc, Alan Roch, président de l'Institut d'études occitanes, ainsi que des représentants du Département et de la Région et du réseau Calandreta.

Concernant les organisations syndicales, outre la FSU, l'UNSA Éducation et la FNEC-FP-FO étaient représentées.

État des lieux et perspectives

Une **carte** détaillée des formations a été projetée et les **chiffres** des effectifs ont été donnés.

Dans le **1er degré**, le nombre d'élèves qui suivent un enseignement de l'occitan est en **progrès** : 3052 (contre 2781 l'an dernier), dont 216 dans le cadre d'un cursus bilingue (nombre en augmentation suite à l'ouverture à l'école maternelle de Montréal). De plus, 485 élèves sont scolarisés dans le réseau Calandreta.

Dans le **2nd degré**, le nombre d'élèves qui suivent un cursus bilingue **stagne**, malgré l'ouverture au collège Joseph Anglade à Lézignan-Corbières, et celui des élèves qui suivent un enseignement optionnel est **en baisse**. M. Causse évoque cependant l'ouverture d'un enseignement au collège de **Rieux-Minervo**, suite à la demande de parents d'élèves. En lycée, le nombre est toujours très bas : 27 élèves (au lycée Paul Sabatier à Carcassonne).

Marie-Jeanne Verny, représentante du CREO Lengadòc, l'association professionnelle des enseignants d'occitan du service public, met en parallèle cette baisse avec celle des **effectifs des enseignants du 2nd degré** (passage de 56 à 37 dans l'académie en une vingtaine d'années). Au sujet des titulaires du CRPE Occitan qui ne sont pas en charge d'enseignement bilingue, la représentante du CREO a aussi souligné la nécessité de formation continue en langue et en enseignement de DNL en occitan pour des collègues qui peuvent perdre leurs acquis initiaux s'ils ne les utilisent pas après le concours. L'identification des ressources humaines formées est un premier pas important, que salue le CREO, mais il doit être associé à un accompagnement des collègues concernées vers un retour à l'enseignement de l'occitan.

Concernant les **perspectives**, et la nécessité de veiller à la continuité des parcours, il semble pertinent de prévoir

une ouverture d'un **cursus bilingue dans le 1er degré à Narbonne**. M. Roques, IEN, évoque la possibilité d'une ouverture à l'école maternelle Lamartine, avec poursuite à l'école élémentaire Lakanal. M. le DASEN évoque le problème du sureffectif du collège Cité, où se trouve le cursus bilingue : il estime que la question doit être pensée de manière globale.

Pour la FSU, il est nécessaire d'ouvrir un cursus bilingue dans le 1er degré à Narbonne, celui du collège Cité n'étant alimenté que par le réseau Calandreta.

Dans le cadre de la continuité des parcours à Narbonne, M. le DASEN s'engage à étudier la possibilité de la réouverture d'un **enseignement de l'occitan en lycée** : il va entamer des démarches avec les chefs d'établissement.

Pour la FSU, il est aussi nécessaire d'ouvrir des perspectives sur le secteur du Limouxin et de la Haute Vallée, qui reste très mal pourvu au niveau de l'enseignement de l'occitan, du moins dans le public.

Concernant la possibilité de **fléchage de postes** dans le but de développer l'enseignement de l'occitan, la FSU a rappelé son attachement au fait qu'il se fasse dans la concertation dans le cadre de la préparation de la carte scolaire et dans le cadre d'un mouvement aux règles transparentes.

La formation

Mme Albert et M. Causse présentent les éléments de formation continue.

Les ateliers pour débutants dans le 1er degré comme le stage "Devenir autonome en langue vivante" proposé au niveau académique pour le second degré ont connu un certain succès l'an dernier.

La FSU a posé la question de la **formation continue des enseignants bilingues**. Dans d'autres départements, des formations spécifiques sont organisées.

Sont également évoqués le stage académique, la journée de l'inspection, des stages avec formation universitaire, ainsi qu'une formation de formateurs.

L'OPLo indique réfléchir à la conception de formations didactiques.

Le dispositif ENSENHAR professeur concerne cette année deux personnels de l'Aude.

Pour **l'INSPE**, Gilles Arbousset rappelle les modifications dans la formation initiale présentées lors de la dernière réunion. Il indique que la FDE a besoin de lieux de stages pour les M1 et les M2 et demande s'il serait possible de prévoir des places de contractuels alternants pour les candidats au CRPE Occitan.

Bilan

La FSU continue de porter une **conception ambitieuse d'un enseignement de l'occitan ouvert à toutes et à tous, au sein de l'école publique**. Malgré des **annonces positives**, mais qui concernent principalement le 1er

degré, **la situation du 2nd degré reste inquiétante**, avec des enseignements optionnels en collège et en lycée très fragiles, après les réformes du collège de 2016 et du lycée et du bac Blanquer, et la baisse continue des moyens. Cette situation met en péril le cursus d'occitan dans l'enseignement supérieur.

Pour la FSU, il est nécessaire d'augmenter les **postes aux concours**, en particulier au CAPES d'Occitan et de flécher des moyens spécifiques pour l'enseignement de l'occitan.